

Les concepteurs :

EGIS, maître d'œuvre (voirie, réseaux)
ITC, maître d'œuvre (ouvrage d'art)
Atelier Villes et Paysages (paysagiste)

Les entreprises :

Colas (ouvrage d'Art et VRD)- *Saint Pourçain-sur-Sioule*
SAG Vigilec (éclairage public, fibre optique, téléphonie et signalisation lumineuse tricolore)-
Saint-Pourçain-sur-Sioule
Lantana/Laquet (espaces verts – mobilier urbain)- *Saint-Didier-la-Forêt*

Budget : 10 Millions d'euros HT

- 7.3 M€ pour les travaux à proprement parler
- 600 000 € d'études et frais divers
- 2.1 M€ d'acquisitions foncières

Comme pour la première tranche, les communes de Vichy et Cusset financent la création ou rénovation des réseaux d'éclairage public et d'eau potable soit près de 670 000 euros.

Le Conseil départemental de l'Allier apporte une aide de 1.13 M€ au titre du contrat d'agglomération 2015-2016.

Calendrier :

- La pose de la première pierre fin mai-début juin 2016
- Démolitions rue de Bordeaux et de la Maison du projet en juin 2016
- Diagnostic archéologique rue de Bordeaux en juin 2016
- Construction du pont au-dessus du Sichon à partir du mois de juillet et pendant tout le second semestre 2016.
- Ouverture de la deuxième tranche de l'avenue de la Liberté aux usagers : **fin 2017**

Contacts presse :

Christel DEBOUT-TOMCZAK
Fred DUMAS

Service communication de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier
communication@vichy-valallier.fr
04 70 96 57 31 (ou-71)- 06 24 60 62 88

LE PROLONGEMENT DE L'AVENUE DE LA LIBERTE

La première tranche du boulevard urbain de l'agglomération de Vichy, baptisée avenue de la Liberté, a été inaugurée le 20 décembre 2013. Il relie le Centre Hospitalier de Vichy à la Cité scolaire Albert-Londres à Cusset.

En ce mois de juin 2016, la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier lance les travaux de la deuxième tranche de l'avenue de la Liberté et la prolonge sur deux tronçons simultanément :

- élargissement de la rue de Bordeaux à Vichy
- création d'une voie entre l'avenue de Vichy et le boulevard Alsace-Lorraine à Cusset

Les objectifs :

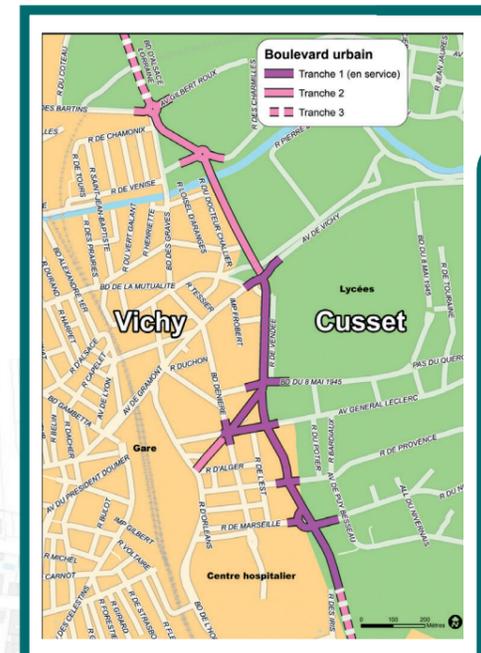
- réduire les nuisances dans les quartiers résidentiels dues à la circulation dense sur les axes actuels
- sécuriser et fluidifier les déplacements de l'ensemble des usagers
- améliorer l'accès au Centre hospitalier, aux lycées, aux zones commerciales et industrielles de Cusset
- désenclaver les grands secteurs d'habitats de Presles, des Garets et de Puy-Besseau
- contribuer au développement des modes de déplacements doux
- assurer la qualité paysagère des secteurs traversés



Le petit giratoire situé entre le parking de l'hypermarché Carrefour et Renault Minute (qui va changer d'emplacement) va être redimensionné et une jonction sera créée sur le terrain actuellement vacant jusqu'à l'avenue Gilbert Roux à Cusset.

Un rond-point sera créé et remplacera le carrefour à feux actuel à la jonction de l'avenue Gilbert-Roux et du boulevard Alsace-Lorraine.

D'une largeur maximale de 18 mètres l'avenue de la Liberté prolongée se composera, comme pour la première tranche, d'une piste cyclable bi-directionnelle, bordée d'espaces verts, d'une chaussée de 6.50 mètres de large et d'une voie piétonne également bordée d'espaces verts de chaque côté.



Au début de l'été, 3 maisons acquises par VVA, dont l'ancienne maison du Projet, avenue de Vichy, vont être démolies. C'est là que commencera l'Avenue de la Liberté prolongée. Elle descendra en pente douce (4%) et passera sur le domaine de GRTgaz et se poursuivra sur le nouveau pont sur le Sichon.



Un pont va être construit au-dessus du Sichon (longueur : 32.5 m) au niveau du parking des employés de l'hypermarché Carrefour.

L'avenue de la République à Vichy entre le boulevard Denière et l'avenue de la Liberté sera rénovée.



A l'angle du boulevard Denière, le square va être entièrement rénové.

La rue de Bordeaux à Vichy va complètement changer de visage. Elle sera élargie, paysagée et des espaces dédiés aux modes de transport doux seront créés.

Au niveau de Leclerc drive, la rue des Peupliers va bénéficier d'une réfection complète. Elle sera élargie et arborée comme le reste du boulevard. La partie du boulevard des Graves entre la rue des peupliers et l'avenue Gilbert-Roux sera rétrécie et mise en impasse. La transformation de cet axe en rue résidentielle apportera une qualité de vie aux riverains.

